



# EN ACTION

Vol 32 | No 2 | Juin 2019

Conseil national RFIQ des 11 et 12 juin  
Conseils fédéraux FIQ et FIQP du 11 juin

REGROUPEMENT DES FIQ | [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) | [fiqp.org](http://fiqp.org)



## NÉGOCIATION NATIONALE 2020 PARTICIPEZ À LA CONSULTATION SECTORIELLE!

Lors de ce conseil national, vos représentantes syndicales ont adopté à l'unanimité les priorités et les objectifs de l'avant-projet sectoriel de négociation dans le cadre du renouvellement de la convention collective des membres de la FIQ et de la FIQP.

Près de 400 personnes, membres, militantes, salariées de la FIQ et de la FIQP, ont préalablement été consultées afin de définir les deux priorités et les cinq objectifs de l'avant-projet sectoriel. Jusqu'au 16 août 2019, vous êtes appelée à vous prononcer sur ces priorités et ces objectifs lors des assemblées générales dans votre établissement.

Vous pouvez également participer à la consultation en ligne à [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) jusqu'au 16 août 2019 et vous exprimer sur les moyens et les solutions à mettre

de l'avant pour atteindre les priorités et les objectifs de négociation.

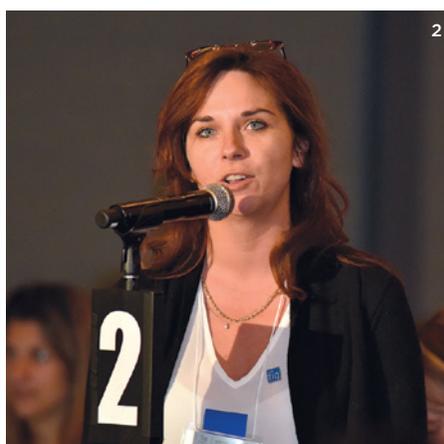
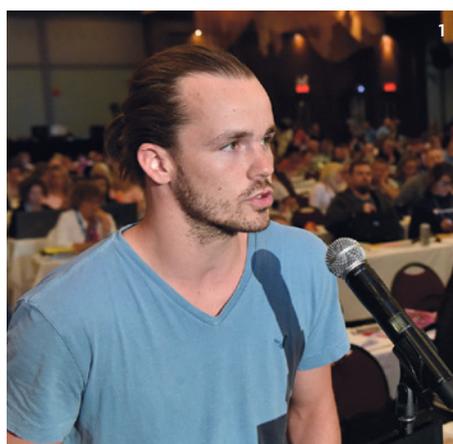
### AMÉLIORER RAPIDEMENT VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

La FIQ veut redonner aux professionnelles en soins des conditions d'exercice optimales, notamment une charge de travail raisonnable et sécuritaire ainsi que l'élimination des heures supplémentaires obligatoires. Ces conditions permettront d'attirer et de retenir les professionnelles en soins dans le réseau de la santé.

Les deux priorités suivantes visent à mettre rapidement un terme aux problématiques persistantes que vous vivez :

- De la santé et de la sécurité à tous les niveaux du réseau : une condition incontournable pour les professionnelles en soins;
- Attraction-rétention : obtenir des conditions gagnantes pour les professionnelles en soins.

SUITE P. 3



POSTE-PUBLICATION  
Convention 40007983

(adresse de retour)  
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard  
Québec (Qc) G2K 0J1

Au micro : 1. Mathieu Gauvin, Centre de santé Tulattavik de l'Ungava 2. Cindie Soucy, CIUSSS Bas-Saint-Laurent 3. Véronique Bouchard, Institut de cardiologie de Montréal 4. Nathalie Perron, CIUSSS Mauricie-et-Centre-du-Québec 5. Jean-Christian Laforce, CHUM

## MOT DE LA PRÉSIDENTE



« Cette consultation à laquelle vous êtes conviée guidera les choix de la Fédération lors des prochaines étapes de la négociation. Soyons unies et solidaires dans la défense de nos intérêts et faisons en sorte que le gouvernement n'ait d'autre choix que d'écouter la voix de notre organisation et de ses membres. Ensemble, mettons fin aux problèmes incessants vécus dans le réseau de la santé et à leurs graves répercussions sur la vie professionnelle et personnelle des professionnelles en soins. »

En Action, vol. 32, n° 2, juin 2019 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Photo couvert (bandeau) : Sandra Chiasson, CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

## LA PAROLE EST À VOUS!

Le coup d'envoi de la prochaine négociation avec le gouvernement du Québec a été donné lors de ce conseil national alors que la délégation a adopté les priorités et les objectifs de l'avant-projet sectoriel. Ces priorités et objectifs sont le reflet des préoccupations importantes soulevées lors de rencontres et groupes de discussion tenus dans les derniers mois. Les professionnelles en soins veulent retrouver les moyens d'offrir des soins de qualité, sécuritaires et dans un environnement de travail qui leur permet de préserver leur santé physique et mentale.

Le marathon pour le renouvellement de la convention collective est bel et bien commencé et je souhaite qu'au fil d'arrivée, les 76 000 professionnelles en soins de la FIQ et de la FIQP soient reconnues à leur juste valeur.

Au cours des prochaines semaines, la parole sera maintenant à vous! J'espère sincèrement que chaque infirmière, infirmière auxiliaire, inhalothérapeute et perfusionniste clinique membre de notre organi-

sation participera activement aux assemblées générales locales et à la consultation en ligne. C'est la première grande occasion de faire part de vos attentes et vos revendications en vue de la prochaine convention collective.

Depuis plusieurs mois, les luttes menées par notre organisation pour obtenir une loi sur les ratios et pour l'abolition des heures supplémentaires obligatoires ont mobilisé les professionnelles en soins autour de

projets importants laissant place à l'espoir de voir les choses changer profondément. Par le fait même, le gouvernement a eu un avant-goût de notre détermination à réclamer le droit d'œuvrer dans des conditions de travail et d'exercice de qualité et sécuritaires, tant pour vous que pour les patient-e-s.

Informez-vous, exprimez-vous et impliquez-vous. Cette négociation, elle vous appartient! ■



## BONNE RETRAITE!

Les comités exécutifs, les salariées et les militantes de la FIQ et de la FIQP, ainsi que la présidente de la FIQ, Nancy Bédard, ont salué le travail de Luce Dessureault, secrétaire au service Communication et aux secteurs Condition féminine et Sociopolitique, qui quittera le bureau de Montréal en août, pour goûter aux joies de la retraite, après seize années à la FIQ.

Le sens profond de la justice de Luce, sa sensibilité féministe et sa redoutable efficacité nous manqueront.

Bonne et heureuse retraite! ■

## VITE, DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES INHALOTHÉRAPEUTES

C'est dans une ambiance électrisante que plus de 300 professionnelles en soins ont manifesté, le 12 juin, devant le Centre hospitalier régional Grand-Portage de Rivière-du-Loup pour dénoncer les conditions de travail difficiles des inhalothérapeutes de la région et particulièrement de celles travaillant à Kamouraska. Pour elles, concilier travail et famille est impossible.

Pour Cindie Soucy, présidente de la FIQ-Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du Bas-Saint-Laurent, il est inadmissible qu'une inhalothérapeute démissionne parce que les

horaires de travail sont insoutenables, voire inhumains, comme ce fut le cas le mois dernier.

Comme ailleurs au Québec, les inhalothérapeutes de la région sont victimes des mauvaises conditions de travail et de l'inaction de l'employeur, ce qui empêche l'attraction et la rétention des employées dans le réseau de la santé.

La présidente de la FIQ, Nancy Bédard, a souligné l'expertise unique des inhalothérapeutes qui jouent un rôle fondamental dans les équipes de soins. Il est plus qu'urgent que l'employeur reconnaisse leur travail

et leur offre un environnement de travail sain et intéressant.

Pour Linda Lapointe, elle-même inhalothérapeute et vice-présidente de la FIQ, la situation qui prévaut à Kamouraska doit cesser. Les inhalothérapeutes qui y travaillent sont en détresse et la qualité et la sécurité des soins sont compromises. Cela ne semble pas ébranler l'employeur, malgré une série d'interventions du syndicat. Il doit mettre en place des solutions rapidement tant au bénéfice des inhalothérapeutes que pour celui des patient-e-s. ■



## NÉGOCIATION NATIONALE

## Négociation nationale 2020 – Participez à la consultation sectorielle! (suite)



### PARTICIPEZ À LA CONSULTATION SECTORIELLE!

(suite de la page 1)

Pour soutenir les priorités de la prochaine négociation, les cinq objectifs suivants ont été adoptés :

- Organiser le travail pour assurer la santé et la sécurité des professionnelles en soins et des patient-e-s;
- Valoriser la pratique et l'expertise des professionnelles en soins;
- Accéder à des postes de qualité;
- Rétablir l'équilibre au travail et dans la vie personnelle afin de préserver la santé psychologique des professionnelles en soins;
- Outiller les syndicats affiliés à la FIQ et à la FIQP afin de mieux répondre aux besoins des professionnelles en soins.

Ces objectifs permettront à l'ensemble des professionnelles en soins d'améliorer grandement leur quotidien et de rétablir l'équilibre tant au travail que dans leur vie personnelle.

#### URGENCE D'AGIR

Les déléguées ont aussi adopté le cadre stratégique qui établit les principes sur lesquels la FIQ mènera

la prochaine négociation. Cette négociation s'inscrit inévitablement dans l'urgence d'agir afin d'améliorer vos conditions de travail et d'exercice.

Ce cadre stratégique guidera les choix des membres et des déléguées selon l'évolution des négociations. Il orientera aussi les approches que les porte-parole à la table de négociation adopteront au cours des pourparlers devant mener à une entente de principe.

Le cadre stratégique adopté mise sur la nécessité de redonner une santé aux professionnelles en soins. Il se déploie et se détaille autour de trois grands axes :

- Initiative et rapidité : il faut trouver des solutions le plus rapidement possible pour soulager les professionnelles en soins qui prodiguent des soins dans des situations qui les mettent à risque;
- Projet de négociation : il doit être simple, avec des priorités et des objectifs clairs, précis et rassembleurs, afin de pouvoir s'adapter aux besoins de la négociation;

- Bâtit un projet de négociation tout au long du processus de négociation : des moyens et des solutions s'ajouteront aux priorités et aux objectifs de négociation en fonction de la conjoncture.

#### NÉGOCIATION INTERSECTORIELLE

La FIQ négocie en alliance avec l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) concernant les matières intersectorielles (salaire, retraite, droits parentaux et disparités régionales). L'avant-projet intersectoriel sera adopté par vos représentantes syndicales à la fin de la période estivale. Vous serez par la suite appelée à vous prononcer en assemblée générale cet automne. N'hésitez pas à consulter votre équipe syndicale locale pour plus de détails. ■



Visitez le site web de la FIQ, vous y trouverez plus d'information sur la prochaine négociation et sur la consultation sectorielle.

[fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca)



### VOTRE ÉQUIPE DE NÉGOCIATION

L'équipe responsable de la négociation nationale est composée de deux membres du Comité exécutif responsables de la négociation, de cinq salariées et de cinq militantes élues au Comité de négociation de la FIQ. De gauche à droite : **Isabelle Groulx**, inhalothérapeute, CISSS de la Montérégie-Ouest (FIQ-SPSMO), **Sébastien Bouchard**, infirmier, IUCPQ (SIIQ), **Marie-Hélène Verge**, conseillère syndicale au secteur Négociation, **Sophie Guillbault**, conseillère syndicale au secteur Négociation et porte-parole à la table sectorielle, **Jean-Philippe Landry**, infirmier clinicien assistant-infirmier-chef, Institut de cardiologie de Montréal (FIQ-SPICICM), **Roberto Bomba**, trésorier de la FIQ, **Serge Prévost**, conseiller syndical au secteur Négociation, **Cynthia Pothier**, vice-présidente de la FIQ, **Maude Pelletier**, conseillère syndicale au secteur Négociation, **Jean-François Tremblay**, conseiller syndical au secteur Négociation et porte-parole à la table intersectorielle, **Véronique Foisy**, infirmière clinicienne, CIUSSS de l'Estrie-CHUS (FIQ-SPS des Cantons-de-l'Est), **Nagia Idel-Mehdaoui**, conseillère en soins infirmiers, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James (FIQ-SNII de la Baie-James).



Roberto Bomba, trésorier

## ÉTATS FINANCIERS LA FIQ EN EXCELLENTE SANTÉ FINANCIÈRE

Roberto Bomba, trésorier de la FIQ, a présenté aux déléguées les états financiers pour l'année 2018. Elles ont pu ainsi partager une vision commune des sommes allouées aux différents postes budgétaires et avoir une évaluation précise des coûts liés aux différentes activités de l'organisation.



### RAPPORT DU COMITÉ VÉRIFICATION INTERNE

Le rapport du comité Vérification interne pour l'année 2018 a été présenté par Line Mercier et Nancy Légaré. Malgré une année remplie de défis importants pour la Fédération tels que la négociation des conventions collectives locales ou les projets ratios, le comité est d'avis que la Fédération a pris de bonnes décisions afin de répondre aux besoins des syndicats affiliés et des membres tout en maintenant une gestion financière rigoureuse.

Les finances sont le résultat de choix politiques et de décisions prises par les instances de la Fédération. Elles ont toujours fait l'objet d'une gestion rigoureuse et l'année 2019 est en parfaite harmonie avec cette tradition.

Les états financiers démontrent toute l'importance que l'organisation accorde aux services offerts aux syndicats affiliés et aux membres. Les priorités fixées par la Fédération se sont traduites par l'investissement de ressources financières et humaines nécessaires à leur réalisation. Mensuellement, un suivi administratif est présenté au Comité exécutif de la Fédération afin de prévenir ou d'anticiper tout dépassement de coût. Si nécessaire, ce dernier peut apporter des ajustements afin que les cibles budgétaires soient atteintes.

Nonobstant un bilan positif, une gestion rigoureuse de tous les instants est nécessaire afin de préserver la santé financière de la FIQ. En effet, la conjoncture demeure souvent incertaine et les impacts financiers sont parfois difficilement prévisibles. Il est primordial de maintenir une saine gestion des dépenses de la Fédération, ce qui lui permettra de faire face, entre autres, à la prochaine ronde de négociations. Les déléguées ont adopté à l'unanimité les états financiers 2018.

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
<b>REVENUS</b>		
Cotisations régulières	39 706 250	36 834 018
Intérêts	221 806	112 352
Subventions	60 014	55 643
Autres revenus	<u>36 047</u>	<u>45 168</u>
<b>Total des revenus</b>	<b>40 024 117</b>	<b>37 047 181</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Instances et officières syndicales	<u>2 123 424</u>	<u>2 127 117</u>
<b>SECTEURS</b>		
Relations de travail	19 299 322	16 855 092
Secteurs et services	1 572 106	1 294 049
Sociopolitique	737 785	453 283
Condition féminine	480 958	385 189
Santé et Sécurité du travail	349 704	395 615
Organisation du travail et Pratique professionnelle	689 200	677 285
Sécurité sociale	<u>350 092</u>	<u>264 473</u>
<b>Total des secteurs</b>	<b>23 479 167</b>	<b>20 324 986</b>
<b>SERVICES</b>		
Éducation-Animation	1 025 196	822 516
Organisation syndicale	676 631	621 202
Communication-Information	1 476 864	1 254 574
Traduction et Web	<u>442 384</u>	<u>365 946</u>
<b>Total des services</b>	<b>3 621 075</b>	<b>3 064 238</b>
Administration (incl. informatique)	8 370 193	7 771 313
Ressources humaines	<u>1 612 104</u>	<u>1 205 608</u>
<b>Total des dépenses</b>	<b>39 205 963</b>	<b>34 493 262</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>818 154</u></b>	<b><u>2 553 919</u></b>

### REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2018

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration	Réserve pour négociation	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Total
<b>SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	2 045 134	19 441 060	(3 247 570)	158 478	(551 609)	17 845 493
Redressement	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde redressé des fonds au 31 décembre 2017	<b>2 045 134</b>	<b>19 441 060</b>	<b>(3 247 570)</b>	<b>158 478</b>	<b>(551 609)</b>	<b>17 845 493</b>
Revenus de l'exercice 2018	1 406 304	40 024 117	2 000 000	205 272	2 721 667	46 357 360
Dépenses de l'exercice 2018	<u>478 047</u>	<u>39 205 963</u>	<u>873 342</u>	<u>195 789</u>	<u>2 476 480</u>	<u>43 229 621</u>
Excédent de l'exercice 2018	928 257	818 154	1 126 658	9 483	245 187	3 127 739
TRANSFERT SURPLUS INTERFONDS	500 000	(2 000 000)	1 500 000			
<b>SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b><u>3 473 391</u></b>	<b><u>18 259 214</u></b>	<b><u>(620 912)</u></b>	<b><u>167 961</u></b>	<b><u>(306 422)</u></b>	<b><u>20 973 232</u></b>
Surplus affecté-mobilier/équipement		1 102 357				
Surplus affecté-siège social		6 630 788				
Surplus affecté-informatique		3 892 845				
Surplus accumulé non affecté		6 633 225				

## FINANCES

## La FIQ en excellente santé financière (suite)

RÉSERVE POUR NÉGOCIATION	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
<i>CONTRIBUTION DU FAG</i>		
Cotisations régulières	2 000 000	1 600 000
Cotisation additionnelle	0	0
Autres revenus	0	0
<b>Total de la contribution</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 600 000</b>
<i>NÉGOCIATION</i>		
Salaires et avantages sociaux	459 325	283 766
Frais de déplacement	25 345	12 824
Frais de location	1 269	11 607
Frais de reprographie	377	21 601
Messagerie et communication	124	1 333
Honoraires professionnels	74 544	25 073
Publications	0	0
Frais d'adhésion	0	473
Conseils fédéraux	274 964	0
Autres dépenses	37 394	58 580
Publicité/sondage/campagne	0	0
Négociation privée	0	2 675
<b>Total des frais de négociation</b>	<b>873 342</b>	<b>417 932</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>1 126 658</u></b>	<b><u>1 182 068</u></b>

FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
<b>REVENUS</b>		
Contribution du Fonds d'administration		
<i>PRESTATIONS</i>		
Cotisations régulières	460 136	426 959
Dons	0	0
Intérêts	18 624	14 582
	<u>478 760</u>	<u>441 541</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Cotisations régulières	920 272	853 919
Intérêts	7 272	5 802
Autres revenus	0	0
	<u>927 544</u>	<u>859 721</u>
<b>Total des revenus</b>	<b>1 406 304</b>	<b>1 301 262</b>
<b>DÉPENSES</b>		
<i>PRESTATIONS</i>		
Comité de défense syndicale	3 022	666
Salaires et charges sociales	188 474	0
Frais de déplacement	12 430	0
Amendes et frais judiciaires	0	0
Honoraires professionnels	7 097	8 048
Intérêts et frais bancaires	0	0
Autres dépenses	251 753	17 425
Aide financière	2 106	725
	<u>464 882</u>	<u>26 864</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Salaires, libérations et charges sociales	0	281 224
Frais de déplacement	0	62 319
Frais de location	0	15 737
Frais de reprographie	0	18 709
Messagerie et communication	0	3 913
Honoraires professionnels	13 165	411
Autres dépenses	0	417 565
	<u>13 165</u>	<u>799 878</u>
<b>Total des dépenses</b>	<b>478 047</b>	<b>826 742</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>928 257</u></b>	<b><u>474 520</u></b>

RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
<b>REVENUS</b>		
Contribution du Fonds d'administration	205 272	182 697
Autres revenus	0	2 200
<b>Total de la contribution</b>	<b>205 272</b>	<b>184 897</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Solidarité	195 789	215 927
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>9 483</u></b>	<b><u>(31 030)</u></b>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
<b>REVENUS</b>		
Contribution du Fonds d'administration	2 721 667	2 798 333
Autres revenus	0	40 000
<b>Total de la contribution</b>	<b>2 721 667</b>	<b>2 838 333</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Instances (incl. péréquation)	2 476 480	2 896 015
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>245 187</u></b>	<b><u>(57 682)</u></b>

RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
<b>REVENUS</b>		
Contribution du Fonds d'administration	0	0
<b>DÉPENSES</b>		
Siège social	0	0
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration*	Total
<b>ACTIF À COURT TERME</b>			
Encaisse	401 036	8 306 372	8 707 408
Placements temporaires	2 335 767	2 762 685	5 098 452
Avances au Fonds d'administration	724 474	0	724 474
Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	1 257 469	1 257 469
Avances au FDS	0	0	0
Débiteurs	12 115	3 528 574	3 540 689
Frais imputables au prochain exercice	0	532 438	532 438
Frais reportés	0	6 630 788	6 630 788
Immobilisations	0	4 995 203	4 995 203
<b>ACTIF TOTAL</b>	<b><u>3 473 392</u></b>	<b><u>28 013 528</u></b>	<b><u>31 486 920</u></b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>			
Créiteurs et frais courus	0	1 972 537	1 972 537
Revenus reportés	0	0	0
Développement des ressources humaines	0	155 790	155 790
Dettes échéant à moins d'un an	0	0	0
Comptes à payer	0	7 660 885	7 660 885
	0	9 789 212	9 789 212
Dû au FDS	0	724 474	724 474
<b>DETTE À LONG TERME</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>0</b>	<b><u>10 513 686</u></b>	<b><u>10 513 686</u></b>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>			
Surplus accumulé non affecté	3 473 392	6 633 225	10 106 617
Surplus affecté-mobilier/équipement	0	1 102 357	1 102 357
Surplus affecté-informatique	0	3 892 845	3 892 845
Surplus affecté-frais reportés siège social	0	6 630 788	6 630 788
Surplus-réserve pour négociations	0	(620 912)	(620 912)
Susplus-réserve pour solidarité	0	167 961	167 961
Surplus-réserve pour instances	0	(306 423)	(306 423)
	<b><u>3 473 392</u></b>	<b><u>17 499 841</u></b>	<b><u>20 973 233</u></b>
<b>PASSIF ET AVOIR</b>	<b><u>3 473 392</u></b>	<b><u>28 013 528</u></b>	<b><u>31 486 920</u></b>

\* Réserves solidarité, négociation, siège social et instances.

PRATIQUE  
PROFESSIONNELLEENSEMBLE,  
ON EST PLUS FORTES.

Sonia Mancier, présidente et Martine Tremblay, trésorière



Marianne Use, Résidence Sorel-Tracy

CONSEIL FÉDÉRAL *fiqp*POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE  
LE TSO ET POUR LES RATIOS

Sonia Mancier, présidente de la FIQP-Secteur privé, s'est adressée avec enthousiasme aux déléguées, lors du conseil fédéral du 11 juin, à Rivière-du-Loup.

Dressant un portrait très positif de la Journée sans TSO du 8 avril dernier, elle a souligné les efforts de toutes les membres qui se sont mobilisées pour dénoncer cette méthode de gestion. Si ce vaste mouvement a interpellé les gestionnaires et la ministre McCann, il reste néanmoins du travail à faire.

Sonia Mancier a donc lancé un appel à la vigilance quant aux demandes de TSO des employeurs et a invité les militantes de FIQP à faire des suivis rigoureux sur cette question.

RATIOS : UN SUCCÈS À  
CHANOINE-AUDET

Les déléguées ont eu l'occasion de prendre connaissance de l'expérience du projet ratios au Centre d'hébergement Champlain-Chanoine-Audet, un établissement de soins privé conventionné (EPC) dans la région de Chaudière-Appalaches, qui accueille 48 résident-e-s dont 10 sont logés au sein d'une unité prothétique. Si ce projet s'est avéré un succès aussi bien pour les patients que pour les professionnelles en soins, Sonia Mancier a invité la délégation à dénoncer toutes les situations où les ratios ne sont pas respectés.

Les professionnelles en soins peuvent notamment utiliser le formulaire de soins sécuritaires disponible en ligne sur le site de la FIQP.

## LETTRE D'ENTENTE N° 6

À la suite des démarches entreprises afin d'aviser la ministre McCann de la non-application de la lettre d'entente n° 6 de la convention collective, qui vise à augmenter le nombre de postes à temps complet pour les professionnelles en soins, plusieurs propriétaires d'EPC se sont fait rappeler leur obligation à appliquer cette dernière. Pour débiter les travaux, les équipes locales doivent convenir de dates avec leurs employeurs pour la mise en place d'un comité paritaire.

## ÉTATS FINANCIERS

Finalement, la trésorière de la FIQP, Martine Tremblay, a présenté les états financiers. Même si un déficit était prévu, l'année financière s'est terminée avec un léger surplus. Le Comité exécutif a donc été félicité pour son bon contrôle des dépenses. ■



## TSO : MAINTENIR LA PRESSION!

Mis sur pied en mars dernier afin de se pencher sur la problématique des heures supplémentaires obligatoires, communément appelées temps supplémentaire obligatoire (TSO), le comité *ad hoc* TSO a présenté à la délégation le résultat de ses travaux et un plan d'action.

Les actions prévues au plan d'action ont pour objectif de maintenir la pression et de trouver des solutions durables pour éradiquer les heures supplémentaires obligatoires. La première journée nationale sans TSO qui s'est déroulée le 8 avril dernier a été un succès et a permis de faire pression sur le gouvernement et les employeurs.

Une campagne d'affichage dans la ville de Québec s'est aussi déroulée au printemps afin de sensibiliser les élu-e-s de l'Assemblée nationale à cet enjeu.

La mobilisation doit se poursuivre et plusieurs actions se pointeront au cours des prochaines semaines en fonction de l'avancement des travaux avec la ministre de la Santé. Pour le comité et les déléguées, il est nécessaire de maintenir la pression, car les professionnelles en soins en ont assez !

Suivez la FIQ pour connaître l'avancement des travaux dans ce dossier.

Sur la photo, les vice-présidentes de la FIQ, Denyse Joseph et Nathalie Lévesque, ainsi que les membres du comité Jérôme Savard, Marie-Chantal Bédard, Marie-Claude Cyr et le conseiller syndical Alexis Lamy Labrecque. Le comité *ad hoc* TSO est aussi composé de Julie Côté, Kamal Kial, Laurier Ouellet, Doryanne Rosa et Cathy Roussel-Viel.

Au micro :

1. Virginie Lambert-Bérubé, CISSS Montérégie-Est
2. Kathleen Bertrand, CIUSSS Nord-de-l'île-de-Montréal

